



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N°11 DU 24.06.2025 MANDAT 2024-2028 - SAISON 2024 / 2025

PRESIDENT : M. Frédéric CASTEL

PRESENTS : MM. Francis CUNY, Pascal DALLA POZZA, Raphaël DELANDHUY, Olivier GOMAS, Yann MEMBRADO, José PEREIRA, Thierry RAYBAUDI (représentant des arbitres au CoDir),

EN VISIO : M. Thomas DE FARIA,

EXCUSÉS : MM. Oualid BELHADI et Toufik MEZRICHE

Frédéric CASTEL ouvre la séance à 18 h 50

I / PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

1.1 PREAMBULE

La CDA, pour finaliser le présent PV, a réalisé un temps de travail en visio le 27.06.2025.

1.2 AUDITIONS

Les arbitres convoqués ce jour pour audition ont donné une explication à leur absence. La CDA leur communiquera ainsi qu'à leur club sa décision.

1.3 APPROBATION PV :

Le PV N°10 a été approuvé par messagerie électronique puis publié sur le site du DAF.

II / COURIELS RECUS

Le 30.05 Alexandre GABRIEL produit un rapport disciplinaire.

Le 30.05 Guillaume BELDJOURDI fait un retour à la suite de l'envoi du lien pour la formation continue.

Le 31.05 Emilie AZZEGOUAR WALLEN, Secrétaire du FC Troyes, fait part de son ressenti suite au déroulé d'un match de son équipe et principalement du comportement envers l'arbitre de la part des spectateurs / parents.

Le 31.05 Blandine DEBARLE, Secrétaire de l'UFC Aube, Tina SABATIER, Présidente du FC Trainel et Noureddine BOUSAHMAINE, Président de l'Etoile Chapelaine, mettent en copie la CDA de l'annonce du forfait d'une de leur équipe réciproque.

Le 01.06 Sacha RIGLET, Renaud BOUGÉ, Abderrahmane FEZOUA et Alice RAYBAUDI mettent en copie la CDA de l'envoi de leur rapport disciplinaire.

Le 02.06 Alix CUMET, agent administratif du District de la Haute Marne, demande un rapport circonstancié à un de nos arbitres à la suite d'une FMI non clôturée.

Le 02.06 Alexandre GABRIEL signale l'arrivée tardive de son AA qui n'a pas pu officier.

Le 02.06 Abdessamed HARBOULI pose sa candidature à l'examen ligue.

Le 03.06 Alice RAYBAUDI rédige un rapport circonstancié à la suite de l'absence de son AA.

Le 03.06 Patrick MARIVAL dépose un CM d'indisponibilité.

Le 03.06 Issam BELHADI produit un rapport circonstancié.

Le 04.06 Mohamed LACHAL produit un rapport disciplinaire.

Le 04.06 Cédric BOUGÉ, au nom de la Commission de Discipline, réclame au trio arbitral d'un match de coupe de l'Aube des rapports circonstanciés à la suite du déroulé du match.

Le 04.06 Andres Filipe VALENCIA ARIAS fait parvenir un RIB pour mise à jour de son dossier.

Le 05.06 Julien SAUCIER, Président de la CDA Marne, informe de l'arrivée au sein de notre CDA d'un jeune stagiaire.

Le 05.06 Sébastien BOURDIER remercie la CDA pour la désignation sur une demi-finale de coupe de l'Aube à l'occasion du dernier match de sa carrière. La CDA le remercie pour les multiples services rendus au football à travers les différentes fonctions qu'il a occupé et espère pouvoir continuer à le voir autour des terrains.

Le 08.06 Toufik MEZRICHE et Raphaël DELANDHUY remercient la CDA pour leur désignation sur l'une des finales jeunes.

Le 08.06 Toufik MEZRICHE, Oualid BELHADI et José Kasiala LUVUALU MAMBI produisent des écrits en lien avec le déroulement de leur match.

Le 09.06 Aurélien PRIEUR demande, en cas de validation de son statut d'arbitre officiel, à intégrer le corps des AA. La CDA valide sa demande.

Le 09.06 Rafaël ROBERT demande des renseignements sur les délais de défraiement. Cédric BOUGÉ lui donne une réponse individualisée le jour même.

Le 09.06 Timéo CHEVALIER et Raphaël DELANDHUY produisent des rapports disciplinaires.

Le 09.06 Thomas GIL informe de sa décision de ne pas poursuivre sa fonction d'arbitre. La CDA le remercie des services rendus et lui souhaite le meilleur pour ses nouveaux projets.

Le 10.06 Aurélien PRIEUR et Amandine BASLER déposent des rapports disciplinaires.

Le 10.06 Guillaume BELDJOURI et Damien GUYOT remercient la CDA pour leur désignation sur une finale adultes.

Le 11.06 Maxime SYREN signale avoir été insulté sur les réseaux sociaux par un joueur licencié. Le dossier est transmis à la commission compétente. La CDA sera attentive à ce dossier suivi par l'UNAF. Le 11.06 Aurélie BRASTEL demande, en cas de validation de son statut d'arbitre officielle, à intégrer le corps des AA. La CDA valide la demande.

Le 11.06 Vincent TEIXEIRA en qualité de référent arbitre du RCSC, demande un point sur le nombre de matchs réalisés par les arbitres de son club.

Le 12.06 Nolan LEGERE échange avec Cédric BOUGÉ pour l'organisation de son audition en visio.

Le 12.06 Patrick COURTOIS, Président de l'ASOFA, demande à ne plus avoir un JAD de désigné sur les matchs des jeunes de son club. La CDA rappelle qu'elle est souveraine dans ses désignations.

Le 13.06 Christophe ADAM, CTA, remercie les membres de la CDA ayant aidé au bon déroulement du test physique des arbitres de ligue. Il en profite pour indiquer que les 2 arbitres de district présents au test l'ont réussi.

Le 13.06 Toufik MEZRICHE envoie un justificatif pour son absence à convocation.

Le 16.06 Thierry ANGLADE sollicite à bénéficier d'une année sabbatique la saison prochaine. La CDA valide la demande.

Le 16.06 Jules BALGUY donne une explication à son absence à convocation.

Le 16.06 Lhaoiri EL IDRissi retire sa demande de devenir AA.

Le 16.06 Aurélien PRIEUR fournit un justificatif pour son absence à convocation.

Le 17.06 Clément MENARD envoie son dossier médical.

Le 17.06 Aurélien PRIEUR fait parvenir un justificatif pour son absence à convocation.

Le 20.06 Bruno BASLER fait parvenir un justificatif pour son absence à convocation. Il envoie plusieurs mails pour expliciter son point de vue en lien avec le motif de sa convocation.

Le 20.06 Lydia CLAUDEL, Secrétaire administrative du district des Pyrénées Orientales, demande le transfert administratif du dossier de Khalid IDOUBELKHEIR, nouvellement arrivé en Occitanie. Ce dernier annule la demande car il ne s'installe plus dans les Pyrénées Orientales mais à Sens dans l'Yonne. Cédric BOUGÉ lui demande de préciser où il convient de faire suivre son dossier.

Le 23.06 Eric RAYBAUDI, Président de l'Etoile de Lusigny, demande la date d'ouverture pour les inscriptions à la prochaine FIA. Il lui est conseillé de se rapprocher de l'IR2F.

III / INFORMATIONS

1/ LIGUE / CRA

1.1 LIGUE

Le 10.06 Yannick DANDRELLE, Secrétaire de la CRSA, communique la procédure à suivre pour l'envoi des CM des arbitres couvrant un club de ligue ou de Fédération. Pour nos arbitres dans cette situation le document est accessible via le lien suivant : <https://lgef.fff.fr/wp-content/uploads/sites/14/2022/07/8-Proc%C3%A9dure-CM-Arbitres-couvrant-clubs-Ligue-ou-FFF.pdf>

1.2 CRA

Le 20.06 Matthieu LOMBARD, DA, fait parvenir le support utilisé durant la réunion du 18.06 ayant pour objectif le bilan des FIA de cette saison.

2/ DISTRICT / CDA

2.1 DISTRICT

Le 05.06 Cédric BOUGÉ afin d'organiser l'utilisation de la salle du CoDiR demande si la CDA du 24.06 sera en présentiel et si des auditions auront lieu. Thierry RAYBAUDI lui fait une réponse le 06.06.

Le 03.06 Cédric BOUGÉ demande la conduite à tenir dans le cas de Boris VECHIN qui demande la procédure à suivre pour le renouvellement de sa licence à la suite d'une suspension. La sanction étant purgée, la CDA valide sa demande de renouvellement de licence.

Cédric BOUGÉ échange le 05.06 avec Oualid BELHADI sur la procédure à suivre pour la réservation des installations utilisées par l'ESTAC mais sous la gestion du CSA.

Le 11.06 le DAF invite l'ensemble des membres des commissions à participer à la JND qui se tiendra au complexe Benjamin Nivet.

Cédric BOUGÉ échange régulièrement avec les arbitres pour la constitution du dossier médical et les examens que chacun doit réaliser. Il va déposer les dossiers déjà reçus pour validation par le médecin du DAF.

Le 21.06 Hervé COTTRET, Président de la CD, sollicite Thierry RAYBAUDI, représentant des arbitres au CoDir, pour des éclaircissements sur un aspect règlementaire. Au terme des échanges, il semble judicieux d'apporter des précisions dans le RI de la CDA relativement au rôle d'un observateur d'arbitre. La CDA propose d'ajouter un article à son RI. Ce dernier devant être validé au prochain CoDir.

2.2 CDA

La CDA met en pause sa réflexion autour du carton violet. En effet, la ligue s'est emparée du sujet et devrait prochainement communiquer sur le sujet.

La CDA va communiquer à l'ensemble des arbitres du DAF les modifications apportées au carton blanc. Un rappel à ce sujet sera également à l'ordre du jour du rassemblement de début de saison fixé au samedi 13 septembre sur toute la journée.

La CDA valide les classements de la saison 2024-2025 et les affectations pour la saison 2025-2026 qui seront communiqués aux arbitres, individuellement, après validation par le Codir.

La liste des observateurs / tuteurs et l'organigramme de la CDA seront soumis à la validation du prochain Codir.

Yann MEMBRADO demande à avoir un soutien pour les désignations des observations ou tutorats surtout en jeunes car il sera beaucoup moins disponible la saison prochaine en raison de nouvelles obligations professionnelles.

La CDA valide l'organisation du rassemblement de début de saison proposé par Francis CUNY notre responsable ETDA. Les demandes de réservation appropriées sont faites.

Le 28.05 la CDA est informée d'une décision de la CSRCCC, un match à rejouer, suite à une erreur commise par un jeune arbitre.

Le 03.06 Olivier GOMAS répond à Thomas DE FARIA à la suite de sa demande d'accès aux rapports d'observations / tutorats des sortants de FIA.

Le 07.06 la CDA envoie à l'ensemble des arbitres du DAF un lien permettant de remplir la fiche de renseignements indispensable pour être désignable la saison prochaine.

Le 12.06 Frédéric CASTEL envoie un message d'encouragement à nos arbitres de ligue passant le test physique ce jour.

La CDA a accueilli le 11.06 le test physique des arbitres de ligue. A cette occasion deux de nos arbitres ont pu se joindre aux arbitres de ligue. La CDA félicite les participants qui ont réussi le test.

La CDA remercie Cédric BOUGÉ pour l'aide apportée tout au long de la saison.

La CDA va essayer de proposer, aux arbitres clubs intéressés, une observation sous forme d'un rapport conseil afin de leur indiquer les axes de progression dans la fonction d'arbitre.

La CDA est régulièrement informée des tirages au sort des coupes départementales et des changements (horaires, forfaits, décalage, changement de terrain...) apportés aux compétitions gérées par le DAF. Mais aussi des éventuelles convocations ou sanctions faites aux arbitres.

IV / DESIGNATIONS

4.1 ADULTES

Le 29.05 Mahjoub NAJLAOUI donne une explication à son absence à désignation.

Le 08.06 au nom de la CDA José PEREIRA félicite l'ensemble des arbitres adultes ayant officier sur une finale en donnant une belle image de l'arbitrage aubois.

4.2 JEUNES

Le 28.05 Roihim DANIEL signale une indisponibilité de dernière minute pour raison familiale.

Le 29.05 Ismael MALKI signale son absence à désignation par faute de moyen de transport.

Le 30.05 Thierry RAYBAUDI informe un jeune arbitre (J. DIKAMA) ayant un souci d'accès au portail des officiels de ses désignations de fin de saison.

Le 30.05 Lana MATRY relève une erreur dans sa désignation à venir que Thierry RAYBAUDI corrige.

Le 31.05 Andres Filipe VALENCIA ARIAS fait savoir qu'il ne peut se rendre à son match à la suite de la modification de sa désignation par manque de mobilité.

Le 10.06 Thierry RAYBAUDI félicite l'ensemble des arbitres ayant officier sur les finales jeunes en donnant une bonne image de l'arbitrage aubois.

4.3 OBSERVATIONS - TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE

Le bilan fait par Pascal DALLA POZZA, Yann MEMBRADO et Olivier GOMAS est globalement satisfaisant. Il faudra la saison prochaine pouvoir clôturer les observations plus tôt surtout en ce qui concerne les stagiaires qui auront le module 8 de la nouvelle monture de la FIA à réaliser en fin de saison.

V / ETDA

5.1 FORMATION CONTINUE

La CDA va proposer un questionnaire mensuel la saison prochaine. A moyen terme, la participation active à la formation continue sera valorisée pour les classements de fin de saison.

5.2 REFERENT ARBITRES

En cette fin de saison, Raphaël est bien moins sollicité.

5.3 POLE ENTRAINEMENT

Toufik, absent ce jour, a fait savoir qu'il regrettait la faible participation aux séances proposées.

5.4 FIA

Frédéric CASTEL et Francis CUNY, en qualité de responsable ETDA, ont assisté à une réunion en visio le 18.06 visant à faire un bilan et connaître les perspectives de la nouvelle formule des FIA.

La FIA 2.0 demandera aux stagiaires de travailler en distanciel. La CDA, afin de laisser aux stagiaires un temps d'assimilation pour la partie théorique dont le contenu sera connu début juillet, a pris l'option de faire la formation sur 4 samedis consécutifs. Une nouveauté importante de la FIA 2.0 est l'obligation de faire durant le module 7 une sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Raphaël DELANDHUY demande comment impliquer un peu plus les membres de la CDA dans le processus de formation des arbitres.

5.4 PROMOTIONNEL

Le groupe promotionnel sera composé après les premières observations de début de saison.

VI / TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Thomas DE FARIA se demande s'il est possible de mettre en place une couverture médiatique plus importante à l'occasion des finales départementales.

Frédéric CASTEL tient à remercier les membres de la CDA qui luttent contre toutes les formes de discriminations, dans la droite ligne des déclarations du Président de la FFF Philippe Diallo : « *La prise de conscience, l'information, la formation et les outils de signalement et d'accompagnement sont nécessaires pour prévenir et agir face aux incivilités, violences et discriminations qui n'ont pas lieu d'être dans le football* »

La CDA souhaite à l'ensemble de la famille du football une bonne trêve estivale et espère vous retrouver tous reposés et prêts pour attaquer dans les meilleures conditions possibles la nouvelle saison qui débutera dès la mi-août par le premier tour de la Coupe de France.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 20H45

La prochaine réunion de la CDA est fixée au 26.08.2025 ou sur convocation des membres.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président,
M. Frédéric CASTEL

Le Secrétaire,
M. José PEREIRA

Les décisions de la **Commission Départementale de l'Arbitrage** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.ff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)